n° 3818



Monsieur Fernand Etgen Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 10 mars 2021

REÇU

## Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question urgente à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et d'Economie sociale et solidaire et à Monsieur le Ministre de l'Economie relative à l'avenir du site sidérurgique de Dudelange.

Alors que le groupe (ci-après le « Conglomérat ») ayant racheté à Arcelor Mittal ses sites de Dudelange et de Liège en 2018 avait annoncé début 2020 vouloir investir 100 millions d'euros dans les deux sites, le dépôt du bilan par un des financiers du Conglomérat semble de mauvais augure. Dans un communiqué, l'OGBL y voit une potentielle menace pour les quelque 250 salariés employés à Dudelange.

C'est ainsi que j'aimerais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- Messieurs les Ministres partagent-ils les inquiétudes exprimées par l'OGBL?
- Messieurs les Ministres sont-ils en pourparlers avec la direction du Conglomérat voire de l'entité luxembourgeoise pour connaître l'impact du dépôt de bilan du groupe financier britannique sur la situation financière de ceux-ci et par extension sur le site de Dudelange et les personnes y employées ? Messieurs les Ministres peuvent-ils me fournir davantage d'informations à ce sujet ?
- Messieurs les Ministres peuvent-ils me fournir des informations relatives aux investissements par le Conglomérat dans le site de Dudelange depuis son annonce de début de l'année 2020 ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz Député